

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 JANVIER 2019**

Délibération : **N° 2019-01- 7**
 OBJET : **CONTRAT TERRITOIRES REGION 2017-2020
 RENOVATION DU CHATEAU DU HAUT GESVRES**
 Nomenclature : **7.5.1**

En exercice : 29 membres

Présents : 24

Pouvoirs : 5

Absent : 0

Votants : 29

Délibération comportant :

Annexe : 2019 01 07 -
 ANNEXE Demande
 subvention Château CTR
 plan de financement.pdf

Le vingt-huit janvier deux mille dix-neuf, 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le dix-huit janvier deux mille dix-neuf, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Les membres présents en séance :

Alain ROYER, Catherine CADOU, Philippe LEBASTARD, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Catherine RENAUDEAU, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Jean-Pierre TUAL, Hélène JALIN, Gwenn BOULZENNEC.

Les membres ayant donné un pouvoir :

Gil RANNOU donne pouvoir à Jean-Claude SALAU, Elisa DRION donne pouvoir à Alain ROYER, Yvon LERAT donne pouvoir à Catherine CADOU, Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Catherine HENRY, Alain BLANCHARD donne pouvoir à Emmanuel RENOUX.

Rapporteur : Madame Catherine CADOU

La Communauté de communes Erdre et Gesvres et la Région Pays de la Loire ont signé un Contrat territoires région pour la période 2017-2020.

Dans ce cadre, les communes membres de la Communauté de communes Erdre et Gesvres peuvent solliciter des aides au titre des projets ayant un rayonnement au-delà de la commune.

Il est proposé de présenter au titre du Contrat territoires région 2017-2020, la rénovation du Château du Haut Gesvres. En effet, le pôle métropolitain, la Communauté de communes Erdre et Gesvres et la commune ont décidé de réaménager le parc du Haut Gesvres dans le cadre de l'appel à projet Eaux et Paysages. En parallèle, la commune a décidé de prendre le relai de l'association renaissance du Haut Gesvres pour rénover, selon un programme pluri-annuel d'investissements, le château du Haut Gesvres afin de rendre à ce haut lieu patrimonial, son attractivité et ainsi participer au développement du tourisme vert sur le territoire de la Communauté de communes.

Il est proposé aux membres du conseil municipal :

- **DE SOLLICITER** une subvention pour la rénovation du château du Haut-Gesvres auprès de la Région Pays de la Loire dans le cadre du Contrat territoires région 2017-2020 de la Communauté de communes Erdre et Gesvres conformément au plan de financement joint ;
- **DE DONNER** délégation à M. le Maire pour signer tous documents nécessaires se rapportant à cette opération ;
- **DE S'ENGAGER** à la réalisation de cette opération.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 28 janvier 2019
 Le Maire, Alain ROYER.

Accuse de réception en préfecture
 044-214402097-20190128-2019-01-7-DE
 Date de télétransmission : 31/01/2019
 Date de réception préfecture : 31/01/2019

